

# ANNEXE N° 17

## Les tiers dans la médiation

Les tiers existent explicitement ou implicitement dans le discours des personnes ; ils peuvent être présents physiquement ou non, être des « accompagnants » actifs ou silencieux, nocifs ou utiles.

Mais, qui sont-ils ?

- Expert
- Délégué syndical
- Membre de la famille
- Avocat
- Voisin
- autre ?

Quelle importance ont-ils ?

Comment faire avec eux dans la médiation et / ou dans l'espace de la médiation et à quel moment ?

### Avantages et Inconvénients à la présence des tiers

AVANTAGES	INCONVENIENTS	POUR QUI ?
Soutien, appui, conseil, témoin bienveillant, consolidation, sécurité. Avoir quelqu'un de compétent à ses côtés. Aide à ne pas se sentir seul. Aide à trouver d'autres hypothèses et à dépasser des limites. Peut être bénéfique à la personne adverse et participe à la valorisation de l'ensemble.	Souligne des faiblesses, des peurs, de la pudeur, les limites de l'intime. Moindre responsabilité, et passivité. Aggrave le problème car il ne lâche pas ni ne paie de sa présence dans le conflit. Se fait valoir et renforce ses positions personnelles. S'installe une dette. Perte de l'image de soi. Risque de perte de la confidentialité et des principes moraux de l'intéressé. Risque d'être enfermé dans le premier récit fait aux tiers (récit parfois « exagéré »)	<u>Les personnes concernées c'est-à-dire les médiés</u>  Distinguer les équilibres et déséquilibres des pouvoirs plus ou moins puissants selon les champs de la médiation.
Rôle accepté, légitimé. Se faire connaître et comprendre. Etre là réellement et abandonner les idées fausses. Mieux se situer et découvrir l'autre personne sous un autre angle. Avoir une liberté de parole.	Temps passé non facturé. Rôle inhabituel et inconfortable et risque de prendre beaucoup de place, de parler à la place de... risque de se substituer aux personnes en conflit. Risque de développer une bataille d'ego.	<u>L'accompagnant</u> La situation est différente selon que l'accompagnant est membre de la famille, avocat ou expert.  Il y a aussi une grande différence entre l'accompagnant qui possède

<p>Changer de pratique. Faire son métier autrement. Etre utile autrement.</p>	<p>Nécessité d'être coopératif plutôt que compétitif.  Peur de voir son image modifiée, de perdre son identité, sa zone de confort.  Risque d'être bâillonné par la confidentialité.  Difficulté à valoriser son action.  Découverte des personnes sous un angle nouveau pas favorable.  Si Avocat : rôle restreint  Si Expert : déstabilisation possible.</p>	<p>un pouvoir et celui qui n'en a pas.</p>
<p>Clarté, aide, expertise externe, les tiers non neutres peuvent donner des conseils. Ce qui allège le médiateur.  Avoir dans l'espace les personnes accompagnantes en direct et gagner en « efficacité » (par exemple : les experts comptables dans une médiation entre associés).  Peut faciliter l'expression du médié.  Le 1/3 pourra communiquer sur le processus de médiation= élargit les prescripteurs.  Le médiateur n'a pas besoin d'être compétent dans la matière.</p>	<p>Peur. Besoin d'une grande fermeté et sécurité intérieures pour le faire. Peur au regard de la déontologie/ de l'éthique/ de sa puissance de médiateur qu'on vienne faire vaciller son cadre, de perdre un certain pouvoir.  Plus de personnes, plus de paroles, plus d'interventions à « réguler », accueillir. D'où parle le tiers ? de son métier ? de lui en tant qu'individu ou en tant que professionnel ?</p>	<p><u>Le médiateur</u></p>

Et pour approfondir ce débat :

Qu'en est-il de l'autre personne si elle n'est pas accompagnée, lorsqu'il existe un déséquilibre ? Si le médié a le choix de dire s'il accepte ou non le tiers, il est donc l'acteur (voir le responsable) de la tenue ou non de la médiation...

Le médiateur peut s'autoriser à prévenir du déséquilibre et que son rôle ne sera pas de rééquilibrer.

Faut-il construire un discours « commun » pour les tiers en médiation ou plutôt faire au cas par cas, quitte à en faire un objet de médiation ?

Il est évident que le rapport aux tiers va dépendre du parcours professionnel du médiateur, de son expérience, de son passé, de son historique relationnel et de ses croyances...